

Description

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5821 High Intensity Fleet Marking Grade sont des films rétro réfléchissants flexible, autoadhésifs résistants aux intempéries et présentant une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. La surface lisse des films rétro réfléchissants ORALITE® 5821 High Intensity Fleet Marking Grade assure une aptitude excellente à l'impression. Le système rétro réfléchissant des films ORALITE® Série 5821 High Intensity Fleet Marking Grade est composé de billes de verre à effet catadioptrique noyées dans une couche de matière plastique transparente (correspond à la classe RA 2, le design B, jadis le type II). Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5821 High Intensity Fleet Marking Grade sont estampillé avec un filigrane.

Les coefficients de rétro réflexion et les couleurs en lumière du jour sont conformes aux spécifications internationales pour les matériaux réfléchissants de cette catégorie, comme EN 12899-1 (Europe), DIN 67520 et DIN 6171 (Allemagne), BS 873: Part 6 (Grande-Bretagne), NFP 98-520 (France), SN 640878 (Suisse), ASTM D 4956 (États-Unis), JIS Z 9117 (Japon).

Surface

Film acrylique, flexible

Adhésif

Solvant de polyacrylate, adhésion détachable

Matériau protecteur

Film PP siliconé sur une face, 0,075 mm

Domaines d'utilisation

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5821 High Intensity Fleet Marking Grade sont été spécialement conçus pour la fabrication de marquages d'avertissement pour véhicules. Pour les détacher des surfaces peintes, il faut les soumettre à l'action de la chaleur. Les films sont prévus pour une utilisation de moyen durée en extérieur. La structure spéciale des cellules permet d'identifier le fabricant du film rétro réfléchissant.

Le produit est disponible avec la mention imprimée exigée pour les marquages d'avertissement pour véhicules conformément à la norme DIN 30710, soit en kit d'application, soit en bobines.

Il faut utiliser les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5821 High Intensity Fleet Marking Grade dans le respect des dispositions nationales en vigueur!

Techniques d'impression

Il est conseillé d'utiliser des encres de sérigraphie ORALITE® Séries 5010 et 5018. Aucun vernis transparent n'est nécessaire.

Coefficients de réflexion minimum (DIN 67520, partie 1 et partie 2, état neuf)

Réflexion spécifique minimum R' en cd / lx par m ²									
Angle d'observation	0,2°			0,33°			2°		
Angle d'éclairage	5°	30°	40°	5°	30°	40°	5°	30°	40°
Blanc (010)	250	150	110	180	100	95	4	2,4	1,4
Jaune (020)	170	100	70	122	67	64	3	1,5	1
Rouge (030)	45	25	15	25	14	13	0,8	0,4	0,3

Couleurs (DIN 5033, Partie 3, DIN 5036, Partie 1, DIN 6171, état neuf)

Coordonnées chromatiques									
	1		2		3		4		Luminance β
	x	y	x	y	x	y	x	y	
Blanc (010)	0,305	0,315	0,335	0,345	0,325	0,355	0,295	0,325	$\geq 0,27$
Jaune (020)	0,494	0,505	0,47	0,48	0,513	0,437	0,545	0,454	$\geq 0,16$
Rouge (030)	0,735	0,265	0,7	0,25	0,61	0,34	0,66	0,34	$\geq 0,03$

Épaisseur* (sans papier protecteur et adhésif)	0,210 mm
Résistance aux températures***	collé sur aluminium, de -56° C à +82° C
Résistance à l'eau de mer (DIN 50021)	collé sur aluminium, pas de changement après 100 h/23 °C
Résistance aux solvants / produits chimiques	collé correctement, le film est résistant à la plupart des huiles minérales, graisses, carburants, solvants aliphatiques, acides faibles, sels et alcalis
Résistance aux produits nettoyants	collé sur aluminium, pas de changement après 8 h dans la lessive (0,5 % de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65° C
Adhésivité de départ* (méthode d'essai FINAT n° 1, après 24 h, acier inoxydable)	15 N/25 mm (déchirure du film)
Garantie de stockage**	2 ans
Température de collage	$> +10^{\circ}$ C
Résistance dans le temps exposition verticale aux intempéries (atmosphère normale, Europe centrale)	5 ans

* Valeur moyenne ** dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité ***atmosphère normale, Europe centrale

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.

